

LE FRANCO AMERICAIN. PROSPECTUS.

Notre principal objet, en publiant le Franco-Américain est de mettre en relation continue, en contact permanent d'idées et d'intérêts, la France et les Etats-Unis d'Amérique; il doit être le pont, jeté de New-York au Havre, par lequel les deux peuples se rencontreront, se comprendront et s'apprécieront les idées particulières à chacun des deux pays.

Des idées, nous passerons aux faits, et d'une comparaison impartiale, mais franche et libre, nous tirerons des conséquences qui ne seraient qu'un appel à l'attention des hommes éclairés, devant contribuer à l'amélioration continue.

De toutes les nations du monde, la France et l'Union américaine sont les mieux faites pour s'entendre; leurs instincts, leurs sentiments, leurs vœux, leurs intérêts, leurs positions, les circonstances mêmes, les lient l'une à l'autre d'une manière providentielle. D'où vient donc, cependant, que de légers nuages troublent de temps à autre, leur harmonie politique? C'est qu'elles s'ignorent; et, la première condition pour s'entendre est de se comprendre et de se connaître.

L'idée-mère, dominante de la fondation du Franco-Américain, est de faire cesser un pareil état de choses, nuisible, en même temps, aux deux contrées: Nous voulons faire connaître aux Américains ce qu'est la France, son caractère, son histoire, son avenir, son gouvernement; nous voulons leur faire apprécier, dignement, les Français le peuple et le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, qui, au contraire, ne sauraient, dans aucun cas être séparés l'un de l'autre.

Organe de lumières, de paix et de conciliation, notre journal ne sera d'une manière exclusive ni Français ni Américain: il sera, tout à la fois, l'un et l'autre. Il se pose comme la représentation fidèle du Français naturalisé dans ces libres contrées, qui, à l'amour, aux sympathies et au dévouement qu'il doit à son pays d'adoption, sait allier l'attachement et la reconnaissance d'un fils au patriotisme, sans en craindre, se dispenser envers son pays d'origine.

Le temps vient où les nations se rapprocheront et s'uniront intimement; c'est la tendance de l'époque; aux idées démocratiques appartient, sans contredit, le plus beau rôle dans le mouvement qui se prépare; que les Etats-Unis et la France, ces deux foyers de la démocratie théorique ou pratique, se tendent la main d'un bord à l'autre de l'Atlantique, et réunissant leurs efforts pour mieux assurer leurs succès et la stabilité de leurs bienfaits, accélèrent la marche des événements, et aident aux résultats vers lesquels gravitent, sans exception, tous les peuples de l'univers!

Liberté vraie, mais sans licence; progrès et réforme, mais par le raisonnement et la discussion; telle est la devise du Franco-Américain: il veut, non pas détruire, mais reconstruire.

En matière politique.—Nous préconisons la pure démocratie; nous défendons les grands principes d'égalité et de souveraineté nationales, nous en poursuivons, avec la plus énergique persévérance, la pleine, entière, franche et sincère application. Nous nous opposons tout aussi vigoureusement au despotisme royal, qu'à celui républicainement des adeptes, que le despotisme hypocrite, qui les admet en théorie, sans les mettre en pratique; nous nous opposons énergiquement à toute ingérence, par laquelle les peuples se rendent, passivement, à l'empire des despotes de leur liberté.

Placés dans le plus indépendant des pays civilisés, à l'abri des entraves, apprécies, en Europe, à la libre transmission des idées, nous nous posons les deux modes, quelle puissance d'action n'auront-ils pas? Dans nos colonies, nous voudrions converger les rayons de la liberté universelle!

En matière religieuse.—Nous suivons pour guides la foi chrétienne et la morale évangélique; mais nous préférons toute croyance contre l'athéisme et la déification; car, s'il n'est pas de vraie dévotion sans religion, la liberté religieuse est la plus précieuse et la plus inviolable de toutes les libertés; à la conscience, seule, appartient le droit de développer et de diriger le sentiment religieux naturel à l'homme.

En matière sociale.—Sans sympathies pour ce système de chaque jour, tout au moins imparfait, nous sommes opposés à nous opposer, de l'énergie, à tout ce qui est capable, les réformes sages, opportunes, utiles, et la mise en pratique des principes généraux et vivants qui tendent à l'amélioration de l'humanité.

En matière administrative.—Nous signalons les erreurs et les abus, et nous travaillons, sans nous lasser, à leur extinction; des études comparatives des constitutions, nous jetons les Etats-Unis, la France et les autres pays, nous facilitons la solution de graves problèmes, à plus longtemps inutilement posés, de ce côté de l'Atlantique.

En matière civile, criminelle et judiciaire.—Nous combattons activement toute loi contraire au principe démocratique, quels qu'en soient, d'ailleurs, l'origine et le but; ici, encore, nous aurons à faire un travail comparatif qui ne sera pas sans grande utilité.

En matière commerciale.—Nous nous élevons avec un zèle, mais intelligent, de la liberté du commerce; nous ne négligeons rien, d'ailleurs, pour être, dans ce domaine, aussi utile que possible à nos souscripteurs; nous nous efforçons de leur donner, avec exactitude et célérité, tous les renseignements et les avantages qu'ils pourraient trouver dans une feuille spéciale.

En matière littéraire.—Nous publions les œuvres les plus remarquables des écrivains des deux mondes; des promesses à l'avenir nous engageons nos lecteurs à nous adresser, par les lettres, les plus intéressants et les plus utiles articles de littérature, de science, de philosophie, de critique littéraire et dramatique, des comptes rendus des tribunaux et des sociétés savantes.

Bien que le FRANCO-AMERICAIN soit particulièrement destiné à traiter les questions propres à la France et à l'Union, ses colonnes seront ouvertes, bien entendu, à la politique générale des deux hémisphères, car, partout et toujours, la cause démocratique aura des conquêtes à faire ou à consolider. Pays d'avenir par la liberté et le progrès, le Canada, le Mexique, les Antilles et l'Amérique méridionale, à ce titre, auront droit à toute sa sollicitude.

Nous sommes fidèles d'opinion, en France, et même en certaines autres parties d'Europe, avec les membres les plus actifs, les plus honorables et les plus populaires du parti démocratique; nous espérons pouvoir, avant peu, publier des documents attestant de chaudes sympathies et des promesses de coopération de réaction qui, réalisées, augmenteraient considérablement, par leur haute influence, la puissance morale de notre feuille.

Enfin, des correspondances nombreuses, bien établies, actives et intelligentes, nous sont assurées; elles sont de nature à satisfaire, pleinement, les besoins ou la juste curiosité de nos lecteurs.

Veuillez nous adresser, sans retour, en adressant l'adresse politique, nous sommes nos vœux, sans crainte et sans regret, à nos souscripteurs, nous nous occupons de leur satisfaction et de leur bien-être, et nous nous efforçons de leur donner, avec exactitude et célérité, tous les renseignements et les avantages qu'ils pourraient trouver dans une feuille spéciale.

Un journal sans profit politique, nous le savons, doit infailliblement succomber; si, parfois, grâce à des circonstances, il lui arrive de se maintenir quelque temps dans un état de prospérité factice, il lui faut craindre l'avenir plus ou moins proche où la flatterie, certainement, le discrédit populaire.

La presse, de nos jours, a une puissance immense dans le monde politique, mais cette puissance réside entièrement dans la population publique; appelée, nuit et jour, à voter à ce qu'elle croit et à ce qu'elle ne croit pas, agissant sur les esprits par une discussion libre, éclairée, prouvée et active, le moindre soupçon d'immoralité aurait pour effet certain de détruire son autorité morale; un journal vendu, parlant d'amélioration et de réforme, n'est-ce pas un criminel prêchant sur la vertu?

Que chacun garde donc son bon et fidèle souvenir de notre

profession de foi, et nous jetés à la face le mépris et la honte d'avoir été couvert tout renégat politique, si jamais séductions ou menaces, richesses ou honneurs, nous font manquer à nos engagements.

ŒUVRES DE GAVARNI.

Voici un nom populaire, si jamais il en fut! Pourtant on nous assure que ce joli nom n'est qu'un pseudonyme. En ce cas, le véritable nom de Gavarni pourrait bien être Molière, ou plutôt Poquelin, puisque Molière aussi est un pseudonyme. Ne craignez pas l'exagération, ouvrez plutôt les deux premiers volumes des Œuvres choisies de Gavarni, que vient de publier l'éditeur Hetzel; ou si vous êtes une demoiselle mineure, priez votre père ou votre mère de les ouvrir pour vous;—et dites-nous ensuite si depuis Signarelle et Pourcauignac, on a fait de meilleures comédies que ces comédies au crayon: les Enfants terribles, traduction en langage vulgaire, les Actrices, les Fourberies de femmes, Clichy, Paris le soir, etc. Toute la vie parisienne, c'est-à-dire tous les abus du dix-neuvième siècle, sont passés en revue dans ces œuvres parlantes;—parlantes à double titre, car au bas de chaque croquis, le dessinateur se fait écrivain dans une inscription qui est toujours un trait sanglant.—Écoutez cette légion d'enfants terribles, philosophes sans le savoir, qui révèlent à chacun ses fautes ou ses sottises, ses vices ou ses ridicules.

—Qu'est-ce donc qui l'a inventée la poudre-monsieur? que papa dit que ce n'est pas vous? —N'est-ce pas, monsieur Prud'homme, qu'il ne faut pas mettre un H à omelette! Là, vois-tu, maman.

—C'est vous qu'êtes le grand sec qui vient toujours pour dire? Monsieur, papa n'y est pas.

—Je le dirai, Gussage, que t'as encore pris dans le petit pot rouge que maman se met!

Et ce mot lâché en pleine table, au moment où l'amphitryon va offrir une aile de poulet à son hôte:

—Mère, est-ce que c'est le crevé de ce matin que t'as dit que ça serait toujours assez bon pour lui?

—Est-ce que c'est vrai, monsieur d'Ally, que tu comprends des liards, quatre! Sapristi! comment donc que tu peux faire?

Et ce dialogue aux Tuileries entre une petite fille et un monsieur qui désire faire les yeux doux à sa mère:

—Maman, comment s'appelle madame votre maman?—Maman n'est pas une dame, monsieur, c'est une demoiselle.

Et cet autre dialogue entre deux méchants:

—J'ai demandé au sortir de Vèpres, je n'ai rien eu.—Moi, j'ai demandé où on danse, j'ai pas rien eu.

Il faut voir les figures qui lancent ces traits et celles qui les reçoivent! Elles en disent quelques-uns plus que les légendes elles-mêmes, et l'on ne sait lequel est le plus malin de la plume ou du crayon de Gavarni.

ANNONCES.

EN VENTE

À la Librairie des Soussignés, L'HISTOIRE DE NEW-YORK, Sous les Hollandais, par le Dr. E. B. O'Callaghan. E. R. FABRE, & Cie. Rue St. Vincent. 27 fév.

ASSEMBLÉES DE MONTRÉAL.

LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE pour la Saison aura lieu à l'HOTEL RASCO, MERCREDI, le 20 du courant. Carte d'admission pour les personnes qui résident à Montréal, 15c. chaque. HENRY CHAPMAN, Secrétaire. 6 avril.

BEAUDRY & FRERE.

ONT constamment un Assortiment très considérable des articles suivants, à des prix très avantageux: Convertis de Laine, grandeur assorties Flanelles de toutes les couleurs Draps à Matelas, de diverses couleurs de Caen, de do B-n choisis d'étoffe à Pantalons Plusieurs cents pièces Coton Blanc 500 Pièces Coton Américain. Montréal, 13 Janvier, 1846.

A LOUER.

UNE GRANDE MAISON DE HUIT LOGEMENTS, avoisinant le terrain récemment acheté par le Gouvernement, situé au haut de la Rue de la Visitation. Cette Maison est très bien adaptée pour une Maison de PENSION ou MAGASIN d'Épicerie, ou les grands travaux qui sont faits dans les environs, dans le cours de l'été prochain. —DE PLUS.— Une Maison neuve, de 4 logements, rue Barré, faubourg St. Joseph, avec une grande Cour et Dépendances. Possession immédiatement. —AUSI.— Une superbe MAISON en pierre de taille à 3 étages, de deux logements, très bien achetés et très convenable pour deux familles très respectables, située à deux minutes du marché neuf, rue du Champ de Mars.

—AINSI QUE— Trois MAISONS en Briques, à deux étages, de six logements, formant le coin Ouest du carré Papineau, nouvellement bâties, avec un magasin et de belles dépendances, etc.; prix £30. S'adresser à H. LIONAIS, Rue Notre-Dame. Montréal, 17 Mars, 1846.

LE FRANCO-AMERICAIN, Journal Français démocratique.

PARAISSENT les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine. PRIX de l'Abonnement: Pour un an, £1 10 0 Pour six mois, £0 15 0 Pour trois mois, £0 7 6

Le FRANCO-AMERICAIN a commencé le cours de sa publication le 6 avril. Des arrangements pris en France, avec les écrivains les plus en renom, le mettront à même de donner, avant leur apparition à Paris, les œuvres les plus remarquables de la Littérature moderne. Office provisoire à New-York, jusqu'au 1er. mai, 41 Am Street. On s'abonne à Montréal, aux bureaux de la Revue Canadienne.

EN VENTE,

A LA LIBRAIRIE DES SOUSSIGNÉS, LES MOIS DE MARIÉ, Troisième Édition égarément Relié. Rue St. Vincent, No 3.—7 avril.

CHAUSSURES FRANÇAISES.

LES Soussignés ont encore en main, de leur importation de Paris, un assortiment assez considérable de BRODEQUINS ET SOULIERS pour Dames BOTTES, SOULIERS, etc., pour Messieurs, et ils attendent par les premiers arrivages du Printemps, un nouvel assortiment très varié. E. R. FABRE & Cie. Rue St. Vincent, No 3.

PORCELAINE,

FAIENCE, CRISTAL, GRÉS. EN GROS ET EN DETAIL.

LE Soussigné prie ses amis et le public en général, d'agréer ses remerciements pour l'encouragement libéral qu'il a reçu jusqu'ici, et il espère qu'ils lui continueront leur patronage. Son Fond de Magasin est maintenant complet avec les différentes descriptions de Marchandises sus-mentionnées, et il appelle particulièrement l'attention sur la grande variété d'articles de

KAOLIN IRON STONE. Tables, dorées et unies, Services pour le Dessert le Thé, le Déjeuner et pour Chambres à Coucher; Lampe, de Lecture, de Palmier, Lampes Couvertes avec Chimées; Coupes pour manger le Pain, Verres à Gelée-Moales à Base-Manger, Services pour Thé et Café, de Metal Anglais; Couteaux et Fourchettes pour le Dîner et le Déjeuner, montés en Ivoire, Cuillères à Soupe et à Thé, Cabarets à Thé, Thermomètres, etc., etc. L'assortiment en Gros est complet, et il se trouve avec un assortiment très étendu de Marchandises communes convenables pour le commerce de la ville et de la campagne. L'appelées peuvent être vendus par ballots ou par lots d'une douzaine. Pour être vendus à Bas Prix.

ROBERT ANDERSON, 171, rue St. Paul, Prèsque vis-à-vis la Maison de Douane. Montréal, 27 fév. 1846.

A VENDRE.

L'ART EPISTOLAIRE, pamphlet de 72 pages; contenant les principes de cet Art, particulièrement appliqués à ce pays par un Canadien, suivi d'exemples de lettres d'Affaires de Courtoisie d'Introduction, de recommandation, &c. &c. Ce Pamphlet est arrangé de manière à être mis en usage dans les écoles élémentaires. L'auteur ayant eu soin de retrancher toute lettre d'amour &c. On le trouve en vente aux librairies de MM. Fabre et Cie, rue St. Vincent.

C. P. Lepr. Bon, rue Notre-Dame. Rolland et Thompson, rue St. Vincent. Chepelin et Lamothe; rue St. Gabriel, et chez le soussigné, rue St. Anne au Bureau de l'Étude. F. CING-MARS. Prix 20 sous, 7s. 6s. la douzaine.

P. FOURNIER, ENCANTEUR,

No. 40, Grande Rue Saint-Jacques. LE Soussigné prévient le public de cette ville, qu'il vient d'acquiescer des Salles d'Encaissement, au No. 40, Grande Rue St. Jacques; où il fera régulièrement les MARDI et VENDREDI, des ventes de MEUBLES de MENAGES, etc., etc. Il se chargera de vendre à commission toutes espèces d'effets et d'articles de ménage, soit chez lui ou au domicile des individus. P. FOURNIER. Montréal, 10 avril 1846.

MEDICAL HALL.

Rue Notre-Dame. LE Soussigné offre à vendre, 4000 lb. de Graines de Trèfle, du Nord, de la meilleure qualité. 1500 lb. de Graines de Trèfle de Rowdon. 100 muids de Graine de Mil sâssée, d'une qualité supérieure. —AUSI.— Un assortiment de GRAINES NOUVELLES de Jardin. A. URQUHART. 31 mars. Montréal, 10 avril 1846.

A LOUER.

LE haut de cette Maison avantageusement située dans la rue St. Gabriel au No. 31, vis-à-vis l'Hôtel du Canada, cette partie de maison peut convenir à une famille, ou à des hommes de profession par Bureaux. S'adresser au propriétaire. LEWIS T. DRUMMOND, Rue Craig. Montréal, 6 Février, 1846.

A VENDRE A CE BUREAU, LES SIX LIVRAISONS DE LA Revue de Legislation et de Jurisprudence. Priz un ECU chaque Livraison.

PROFESSEUR DE LANGUE FRANÇAISE.

ON a besoin à l'ACADEMIE DE MONTRÉAL d'un professeur de langue française. Il faut qu'il soit muni de certificat, etc. S'adresser à JAMES BELDEN, Directeur. Rue Ste. Catherine, entre les rues St. Urbain et DeBléury. Montréal, 16 avril, 1846.

CURIOSITÉ.

LE LUSUS NATURE dont il a été question il y a quelque temps, de deux enfants qui sont attachés ensemble, presque dans la forme de deux frères siamois, est arrivé en cette ville. On peut le voir à l'Hôtel de Québec.—Prix d'entrée, TRENTE SOUS. 16 avril, 1846.

BUREAU DE MEDECINE DE MONTRÉAL.

LE BUREAU de Médecine se réunira le MARDI, le cinq mai prochain, à DEUX heures de l'après-midi, dans la salle des Old-Fellows, grande rue Saint-Jacques, afin d'examiner ceux qui voudraient se procurer une licence pour pratiquer la Médecine. Avis devra être donné trois jours avant l'assemblée. C. S. SEWELL, M. D. Secrétaire. 16 avril, 1846.



LES SOUMISSIONS seront reçues par le Comité Permanent pour les Impressions et la Reliure, le ou avant le 25 du courant, à DIX heures A. M., pour la Reliure du JOURNAL et de l'APPENDICE de la présente session, dans la forme suivante: Par volume, s'il n'est pas au-dessus de 600 pages, papier Crown sujet, double reliure, le dos et les coins en maroquin, sous l'approbation du greffier de l'Assemblée Législative.

Par ordre, ALFRED PATRICK, Greff. Can. Ass. Légis. 15 avril. Les papiers-nouvelles de cette ville et de Toronto, Québec et Kingston publieront cette annonce jusqu'au 25. A. P.

Departement des Terres de la Couronne.

Montréal, 18 Décembre 1845.

AVIS.—Pour être vendu, par Encaissement Public, au Palais de Justice, à Trois-Rivières, MARDI, le QUATRIÈME jour d'AOUT, mil-huit-cent quarante-six, à ONZE heures de l'avant-midi: La propriété connue sous le nom de FORGES de ST. MAURICE, située sur la Rivière St. Maurice, District de Trois Rivières, Bas-Canada, comprenant tous les ouvrages en fer, moulins, fournaux, magasins, usines, remises, etc., et contenant environ cinquante-cinq acres de terre, plus ou moins. L'acquéreur pourra avoir le privilège d'acheter une quantité additionnelle de terrain adjoint (n'excedant pas trois cent cinquante acres), qu'il peut avoir au prix de sept centimes et six deniers par acre.

L'acquéreur aura aussi le droit de prendre de la mine de fer, durant l'espace de cinq années, sur les Terres de la Couronne, non encore concédées dans les Fiefs St. Etienne et St. Maurice, connus comme Terrains des Forges, lequel droit cessera sur chaque partie desdits fiefs, du moment que cette partie sera vendue, concédée, ou disposée autrement par le gouvernement lequel ne sera toutefois sujet à aucune indemnité envers l'acquéreur, pour la cessation de ce privilège. Aussi, le droit (non exclusif) d'acheter de la mine des concessionnaires de la Couronne, ou autres sur la propriété desquels les mines auront été réservées à la Couronne. Quinze jours sont alloués au présent locataire pour transporter ailleurs ce qui lui appartient. Possession sera donnée le SECOND jour d'OCTOBRE, mil-huit-cent quarante-six. Un quart du prix d'achat sera requis au terme de la vente, le reste sera payé en trois versements égaux, annuels, avec intérêts. Les lettres patentes seront émises, lorsque le paiement sera complété. Des plans de la propriété peuvent être vus à ce Bureau.

D. B. PAPINEAU, C. T. C. La Gazette du Canada est prêt de publier cet avis, ainsi que les autres papiers-nouvelles du Bas-Canada, dans la langue dans laquelle ils sont publiés, une fois par quinze jours, jusqu'au jour de la vente. Le Chronicle & Gazette et le Toronto Herald, sont aussi prêts de l'imprimer. Montréal, 5 Janvier 1846.

ASSEMBLÉE LEGISLATIVE.

PROPOSITIONS POUR IMPRESSION, LE COMITÉ SIEGEANT sur l'IMPRESSION et la Reliure recevra, jusqu'à Samedi, le 25 du courant, à DIX heures A. M. d'aucune société dans la Province, des PROPOSITIONS pour IMPRESSION dans les langues anglaise et française (ou pour chacune séparément) du JOURNAL et APPENDICE de la présente Session, dans la forme suivante: Composition, par mille ms; Ouvrage à la presse, par token de 250 feuilles simple, papier à couronne. Le Journal devra être imprimé en caractère de Small Pica avec des notes en marge en brèveure. L'Appendice en caractères tels que le Greffier qui dirige cette affaire le jugera à propos. Par ordre ALFRED PATRICK, Greffier des comités de l'Assen. Légis. Chambre du Comité, 4 avril 1846.

Les différents papiers nouvelles publiés à Toronto, à Québec, à Kingston et en cette ville, inséreront l'annonce ci-dessus jusqu'au 25 du courant et enverront leurs comptes à ce Bureau pour paiement. A. P.

CHAMPAGNE

A VENDRE. Quelques Caisses de CHAMPAGNE de la célèbre Maison de MAX, SUTAIN & Cie., de Reims, Par ED. PAYNE, Agent pour le Canada. 184, Rue Notre-Dame. —AUSI.— Un assortiment général de vins et de liqueurs dans leur état naturel. Montréal, 12 Mars, 1846.

J. G. MOUNTAIN.

AGENT des Journaux arrivants de New-York, et maintenant en cette ville, à l'Hotel de St. Charles, et les reçoit des ordres pour ces journaux, à des conditions vantées: Le New-York Anglo-American, n. 10 par an. Spirit of the Times, n. 4 par an. The American Turf Register and Racing and Trotting Calendar, for 1845. £0-5

Ces prix comprennent le postage américain jusqu'à la Frontière canadienne. Le nouveau volume de l'Anglo-American, commencera le 25 avril courant, et celui qui s'abonne maintenant reçoit la magnifique gravure de WELINGTON et de NELSON, représentant l'armée et la marine de la Grande-Bretagne comme prise d'abonnement. Cette magnifique gravure représente expressément pour ce journal par les premiers artistes, surpassant beaucoup tout ce qui a été jusqu'ici offert au public en ce genre; On peut en voir des spécimens chez M. Mackay, No. 115, Rue Notre-Dame, où l'on reçoit aussi l'abonnement.

Montréal, 14 avril, 1846. J. G. MOUNTAIN.

A VENDRE.

De gré à gré, ou à l'enchère sur les lieux, le 20 avril prochain, à midi précis, à des conditions libérales, et avec toutes les garanties de droit.

CETTE superbe Terre, agréablement située, à une mille et demi de cette ville, local airé et romantique à la Côte-des-Neiges, sur un endroit élevé de la Montagne, dépendant de la succession de feu Sr. Nicolas DURAND dit DESMARCHAIS, en son vivant cultivateur. Cette terre contient environ 84 arpents en superficie, ayant 4 arpents de front sur le chemin de roi; en pleine culture, et d'un sol riche, clouture en bois ordinaire, plantée d'arbres fruitiers n'y ayant pas moins de 1000 Pommiers, tels que gris, faux-nez et callville, cerisiers, pruniers, et environ 8 arpents en bois debout sur la largeur de la terre, de gros bois, érable et chêne. Il y a même des grèves d'autrefois pour ensemencer 8 muids de grains. Avec maison, grange et autres petits bâtiments d'usage constructif; possession immédiate. Une partie du prix restera entre les mains de l'acquéreur pour plusieurs années. S'adresser sur les lieux, Ou au notaire soussigné. J. H. JOBIN, N. P. No. 83, coin des rues St. Paul et St. Vincent. Montréal, 28 fév. 1846.

ATTENTION!

LE SOUSSIGNÉ informe ses amis et le public qu'il est prêt à recevoir des commandes pour achat d'ÉPICERIES, VINS, PROVISIONS, MARCHANDISES SECHES &c. &c. R. DESRIVIÈRES, No. 81 Front St. N. B. UN Crédit libéral sera accordé pour toute commande excédant £25. New-York 15 Mars 1846.

UN NEGOCIANT établi depuis plusieurs années dans le Commerce d'Épiceries et voulant étendre ses affaires, désire prendre un associé qui aurait des capitaux et serait capable de gérer un Commerce d'importation qu'on se propose d'établir dans cette ville au 1er Mai prochain. S'adresser par lettre à Box 1033 Post-Office, New-York.

Agence a New-York.

J. C. ROBILLARD, No. 5, Nassau Street. EN présence de l'entraînement si progressif qu'éprouvent tous les jours le commerce du Canada, vers les Etats-Unis, le soussigné a cru important de connaître les NOMBRES MANUFACTURES, qui, à New-York et dans ses environs, rivalisent si énergiquement avec l'Europe.—Il fera donc exécuter d'après les goûts locaux, tous les objets dont on lui confiera les commandes, tels que: Mécanismes à Patentes, Inventions nouvelles, d'art ou d'agriculture, Plans d'architecture de constructions, Plan d'architecture publique et privée, Ornaments de Salons, Bijouteries et argenteries, Montres et Pendules, Articles de modes, Livres de littérature et de Médecine "publiés aux Etats-Unis," Instruments de Chirurgie, Et objets de tous genres. AUSI à-Marchandises diverses comme ci-dessus. N. B. Pour ornements et objets d'Églises, s'adresser à l'Hôpital-General, (Sœurs Grises). J. C. ROBILLARD.

ALBUM LITTÉRAIRE ET MUSICAL DE LA REVUE CANADIENNE.

A part de notre journal semi-hebdomadaire, nous publions une Revue mensuelle: l'ALBUM LITTÉRAIRE ET MUSICAL de la REVUE CANADIENNE. L'Album contient 32 pages de matière historique, littéraire, etc.—et au moins quatre pages de musique par mois. Comme on peut le voir par nos conditions d'abonnement, en tête de la feuille, on fait une grande déduction à ceux qui prennent les deux; ces personnes auront pour DIX CHELINS seulement, à peu près CINQ CENTS grandes pages de littérature, etc., et CINQUANTE pages de Musique par an. La musique seule vaudra dans les familles, le prix de l'abonnement des deux publications. Nos conditions de souscription sont: pour les villes, de payer l'abonnement à PREMIERE DEMANDE, et pour la campagne INVARIABLEMENT D'AVANCE. Toutes lettres, communications, etc., doivent être adressées, (sauf exceptions) aux Bureaux de la Revue Canadienne, No. 15, rue St. Vincent, porte voisine de la Minerve, STANISLAS DRAPEAU, Chef de l'Atelier.

IMPRIMERIE DE LA REVUE CANADIENNE.